

HOMMAGE AU PROFESSEUR ÉMÉRITE ALI BENCHENEB

Par Chérif BENNADJI,
Professeur à l'université d'Alger 1, faculté de droit
Membre du conseil national de déontologie et d'éthique universitaires

D'emblée je me dois de remercier Me Rabah Hached qui a pris cette belle initiative et qui a bien voulu m'associer à cette manifestation scientifique dédiée à un professeur émérite.

En exergue, permettez-moi de soumettre à votre appréciation les propos d'un de nos éminents universitaires, ami de ceux qu'il a appelés « les jumeaux de Nedjma » (c'est le titre de l'ouvrage qu'il leur a consacré) le grand écrivain Kateb Yacine et le talentueux, bien que tourmenté peintre, M'hamed Issiakhem ; cet universitaire c'est Benamar Médiène qui, à l'occasion d'un hommage rendu au mathématicien et patriote algérien Maurice Audin écrivait : « La vie et l'action des hommes s'évanouirait dans le néant, si nul ne venait à en relever les vertus par leur transposition dans une œuvre, un récit, un chant, une parole ».

Compte tenu du temps qui m'est imparti et n'étant pas particulièrement doué pour les œuvres, les récits et le chant, j'ai opté pour la parole, une parole aussi sincère et objective que possible pour dire quelques mots à propos de mon aîné et ami.

Néanmoins il ne faudrait pas se méprendre, l'exercice faut-il le souligner, est délicat ne serait-ce que pour une seule raison. L'an dernier et plus précisément les 8 et 9 avril, ont été organisées à Istanbul à l'université Kermerburgaz, des journées d'études méditerranéennes en l'honneur du professeur Ali Bencheneb. Les travaux ont fait l'objet d'un magnifique et riche ouvrage de 500 pages intitulé : « Où va l'arbitrage international ? De la crise au renouveau. » Par la thématique judicieusement retenue, les organisateurs de ces journées d'études avaient mis la focale sur une des dimensions importantes de l'œuvre du professeur. À l'occasion de ces journées turques dont j'ai rendu compte avec un collègue dans les colonnes du quotidien algérien Le Soir d'Algérie du 13 avril 2016, deux hommages successifs ont été rendus au dédicataire, l'un par notre maître et doyen Ahmed Mahiou, l'autre par le doyen honoraire de la faculté de droit de Dijon où le professeur Ali Bencheneb a officié durant plusieurs années, le Doyen Éric Loquin.

Évoquer les noms de ces deux éminentes personnalités devrait suffire à comprendre que la mission que m'a assignée Maître Rabah Hached est tout simplement une gageure ! Car que pourrais-je ajouter d'autres aux propos à la fois pertinents, circonstanciés et amènes prononcés par nos deux doyens ?

S'agissant plus particulièrement des propos du doyen Ahmed Mahiou repris sous le titre « Ali Bencheneb sur les rives d'Alger », la complétude alliée à la légendaire concision de notre doyen risqueraient de contraindre à des redites avec, assurément, en moins le talent de notre maître.

Ahmed Mahiou, comme je viens de le rappeler a intitulé son propos « Ali Bencheneb sur les rives d'Alger ». Personnellement je suis tenté de quitter momentanément ces rives pour accéder à l'intérieur des terres (même si, je vous rassure, je n'irai pas jusqu'à Médéa, terre d'origine de la famille Bencheneb) pour parler d'Ali Bencheneb « en Alger » (je rassure les puristes de la langue, j'ai pris soin de vérifier dans mon vieil ouvrage, « Le français correct »

de Maurice Grévisse ; l'expression « en Alger » y est consacrée à la page 333). Qui plus est, bien qu'en apparence désuète la formule me semble tout à fait appropriée aujourd'hui pour l'avoir entendue de la bouche même de notre dédicataire.

Puisque nous sommes « en Alger », **en premier lieu**, je vous invite à adopter ne fût-ce que pour la circonstance, quelques-uns de ses codes et notamment celui qui consiste à ne plus s'adresser à notre ami en l'appelant par son notoire prénom « Ali », mais par une sorte de surnom en l'occurrence « Sid Ali ». Nos amis qui viennent de l'autre rive de la Méditerranée connaissent bien le Cid, celui de Corneille (1637) qui s'écrit avec un « C » ; ici, le Sid originel s'écrit avec un « S » ; mais tous deux renvoient à l'esprit chevaleresque et à la race des seigneurs. Qui plus est, « en Alger », en cette vieille cité, la dénomination « Sid Ali », on l'aura compris, est profondément marquée du sceau de l'urbanité.

En second lieu, puisque nous sommes « en Alger », El Djazair ou plutôt dans le parler local Dzair est la ville de Sidi Abderrahmane At-thaalibi, son saint patron et son protecteur dont le sanctuaire est à proximité de la vieille ville c'est-à-dire de La Casbah.

Or il n'est pas sans intérêt de savoir que ce sanctuaire est situé précisément au numéro 4 de la rue Mohamed Bencheneb. Qui plus est dans le cimetière qui jouxte le sanctuaire, il y a une tombe qui existe depuis 1929 sur le marbre de laquelle est gravé pour l'éternité le nom de Mohamed Bencheneb. Côté saint patron d'Alger, le grand-père de Sid Ali, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est un érudit qui fait actuellement la fierté de l'État national algérien. Il aura contribué grandement au renouveau culturel de ce pays et donc à sa Nahda. Docteur ès lettres en 1922, il fut le premier musulman titulaire d'une chaire à l'université d'Alger qui fut créée en 1909.

Un de ses fils, Saad Eddine le père de Sid Ali, grand prix littéraire de l'Algérie en 1944, Secrétaire général de de l'institut d'études supérieures islamiques à l'université d'Alger en 1956, a été à l'indépendance, le premier doyen de la faculté de lettres d'Alger.

Ce bref, trop bref rappel, suffit à souligner la qualité de la lignée de notre ami et nous apprend que Sid Ali Bencheneb relève donc de la troisième génération de professeurs d'université dans la même famille et s'est inscrit dans la continuité. Il s'agit là assurément d'un exemple unique dans l'histoire culturelle algérienne récente. Exemple impressionnant qui mérite respect et considération et qui gagnerait à être encore mieux connu par les temps qui courent marqués par bien des impostures.

Dès lors, l'on peut aisément imaginer la lourdeur du poids que les épaules de notre ami ont eu à porter sinon à supporter. Mais Sid Ali s'en est, manifestement, très bien sorti.

Puisque nous sommes en Alger, **en troisième lieu**, permettez à l'ancien médersien que je suis, en hommage bien sûr à un des précurseurs des medersas en Algérie Mohamed Bencheneb mais également à son fils Saad Eddine qui fit connaître au public francophone la poésie arabe contemporaine (ouvrage de 1945) de citer dans le texte un mot célèbre aux termes duquel :

ان الفتى من يقول ها انا دا

ليس الفتى من يقول كان ابي

Je m'empresse de le traduire pour nos amis de l'autre rive de la Méditerranée : « Le preux n'est pas celui qui dit : mon père était ou fut, le preux est celui qui dit : me voici ! ». Ce mot est celui d'un grand gouverneur musulman dont l'intransigeance et la maîtrise du verbe étaient légendaires. Il s'agit de Hadjadj Ben Youssef qui, face à des garnements qui voulaient échapper aux sanctions qu'ils encouraient avaient excipé de la noblesse du statut de leur père et il avait répondu par ce vers passé à la postérité. Manifestement, Sid Ali a fait sien ce mot célèbre et, au-delà du mot, les valeurs qu'il véhicule.

Lorsque l'on tente à partir de nos informations et connaissances de reconstituer le riche itinéraire de Sid Ali Bencheneb, l'on n'est tout simplement impressionné par les jalons, les réalisations et les succès qui l'ont accompagnés.

Nos deux doyens Ahmed Mahiou et Éric Loquin ont magistralement reconstitué ce cheminement aussi bien à Alger qu'à Dijon, sa ville d'accueil puis d'adoption durant la décennie dite noire, même s'il est aujourd'hui également Toulousain. Pour ma part et puisque nous sommes « en Alger » je voudrais insister sur quelques aspects que j'ai eu à apprécier particulièrement ou dont je voudrais porter témoignage au risque de heurter la modestie de notre ami.

En premier lieu, je voudrais dire que Sid Ali est **un patriote** qui, nonobstant les péripéties de la vie, est toujours resté attaché à un pays qu'il aime manifestement et pour lequel il a toujours souhaité le meilleur. En se limitant au seul plan professionnel, son patriotisme n'a jamais été pris en défaut et il a toujours répondu présent quand on a bien voulu faire appel à lui. Les services qu'il a rendus à ce pays sont innombrables. Ce n'est donc pas un hasard s'il est présent à l'ISGP (institut supérieur de gestion et de planification) qui nous accueille aujourd'hui, apportant ses compétences, son immense expérience et ses services à la mise en place d'une formation doctorale de haut niveau. Mais d'autres institutions officielles publiques (ministères, sociétés nationales puis entreprises publiques économiques, centre de recherche juridique et judiciaire, chambre des notaires etc.) ont eu à profiter de ses immenses compétences et de sa générosité.

En second lieu, je souhaiterais dire quelques mots de Sid Ali Bencheneb **le passeur**.

Passeur entre les deux rives de la Méditerranée puisque par sa production extrêmement riche et variée (voir le site du CREDIMI -Centre de recherche et d'études sur le droit des investissements et des marchés internationaux) Sid Ali Bencheneb nous a montré qu'il faut construire des ponts et non des murs. Sa maîtrise du droit algérien et sa fine connaissance du droit français font qu'il a contribué à fluidifier les relations entre les deux communautés de juristes enrichissant constamment le viatique de ses étudiants et de ses nombreux lecteurs.

Passeur, il l'est également entre les trois principaux pays du Maghreb. À l'instar de son père Saad Eddine qui, en rejoignant la Révolution Algérienne alla s'installer à Tunis en octobre 1957 au service du GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) institué en septembre 1957, Sid Ali Bencheneb ira également enseigner à Tunis contraint qu'il était de quitter Alger durant la décennie dite noire bien qu'elle fut rouge du sang de bien des innocents. Il fut également professeur invité à Marrakech et bien sûr il n'hésite pas à participer aux manifestations scientifiques au royaume chérifien.

Enfin, le **passer** se voudrait également à l'ère de la mondialisation, de la globalisation et des grands ensembles, citoyen méditerranéen. Sa bibliographie illustre bien cette dimension et le colloque d'Istanbul de 2016 qui lui est dédié sous le titre de « journées d'études méditerranéennes » est une excellente consécration de cette dimension.

Patriote tout en étant passeur je pourrais m'arrêter là. Mais, si vous le permettez, puisque nous sommes « en Alger » je voudrais me hasarder à souligner une autre dimension sans doute inconnue, même de ses proches. Au mois d'août dernier, pendant les vacances d'été, Sid Ali m'a offert un livre (ce n'était pas le premier !) avec beaucoup d'enthousiasme, lui si mesuré d'habitude. Ce volume de 500 pages qui est l'œuvre d'une universitaire politologue doublée d'une romancière turque Elif Shafak, est intitulé « Soufi, mon amour ». En dévorant ce passionnant roman d'une grande érudition, j'ai découvert qu'il s'agissait en réalité d'un

véritable traité du soufisme. Tout au long de l'ouvrage, l'auteur explicite et vulgarise avec intelligence les 40 grandes règles du soufisme.

L'enthousiasme de notre ami et les propos élogieux ayant accompagné sa générosité ont fait que désormais, et il me pardonnera de le révéler publiquement, je le soupçonne d'être un grand soufi. C'est là toucher à la dimension spirituelle de Sid Ali Bencheneb qui pourrait expliquer toutes ses qualités morales.

Evoquer Sid Ali le soufi me permet également de révéler un pan moins connu de son œuvre en tant que juriste. Sid Ali Bencheneb est notoirement connu pour être, avec un autre de nos maîtres aujourd'hui disparu le professeur Mohand Issad, un de nos meilleurs privatistes. Mais ceux qui le connaissent un peu mieux savent qu'il ne s'est jamais limité au droit privé. Le doyen Mahiou qui a préfacé une de ses œuvres majeures « Introduction à la règle de droit en Algérie » a bien montré que Sid Ali Bencheneb est, en vérité, un encyclopédiste qui a su dépasser la summa divisio droit public/ droit privé ou encore la subdivision droit international/droit interne, pour appréhender le droit dans sa globalité. C'est pourquoi évoquer Sid Ali le soufi est aussi l'occasion de dire qu'il est assurément et également un fin connaisseur du droit musulman auquel il a consacré des recherches et dont il suit les évolutions.

Telles sont les quelques paroles que je tenais à dire pour exprimer, comme nous le suggérait instamment Bénamar Médiène, mon amitié et, si vous le permettez tous, notre amitié ainsi que mon admiration et mon affection pour un **MAITRE** qui, ici « en Alger » et, pour la circonstance, doit être traduit non pas par le recours au terme galvaudé et donc usé et pauvre de **OUSTADH** استاد mais par ceux plus adéquats de **ALLAMA** علامة et de **QOTB** قطب .

Allocution prononcée à Alger le 3 décembre 2017 par Chérif Bennadji, professeur à l'université d'Alger 1, à l'ouverture du colloque international sur « l'arbitrage international et les relations d'affaires dans le secteur pétrolier » organisé en hommage au professeur Ali Bencheneb par l'Association des Avocats pour un Barreau Pluriel (Paris) et l'Institut Supérieur de Gestion et de Planification (ISGP-Alger).